

## Session d'automne 2022 – Décisions concernant les chercheurs

### 1. Promotions

La session d'automne est en partie consacrée à l'étude des demandes de promotion individuelle. La Section 37 rappelle aux chercheurs qu'elle ne fait qu'émettre un avis sur la promotion et procède éventuellement à un classement entre les chercheurs. Ses avis et classements ne préjugent donc pas du résultat final de la demande. En particulier, son classement n'a pas été suivi à l'automne 2022 pour le passage au grade CRHC. Cette année, elle devait aussi se prononcer pour la première fois pour le passage à l'échelon B du grade CRHC. Elle ne possède donc aucun recul sur ce passage de grade.

Le Président rappelle l'usage qui consiste à garder mémoire des résultats des précédents concours pour respecter la cohérence temporelle des travaux du Comité National et permettre aux chercheurs de construire une véritable trajectoire dans leur carrière. Toutefois, il précise que cette mémoire ne constitue pas une mécanique de files d'attente et peut se voir contredite par l'évolution relative des dossiers et l'entrée en jeu de nouvelles candidatures. Il invite donc les membres du Comité à présenter les dossiers indépendamment de l'historique des décisions de la précédente session.

Chaque dossier de promotion CR a fait l'objet d'un rapport et donne lieu à une présentation par chacun des rapporteurs, puis discussion par l'ensemble de la section. Les mêmes modalités s'appliquent pour les promotions DR, qui font l'objet de deux rapports.

### Promotions CRCN vers CRHC

La Section 37 a évalué les dossiers de 7 CR ayant postulé au grade de CRHC. Elle a classé :

1. A. ATTAR (TSM-R, UMR 5303)
2. A. LECLERCQ-VANDELANNOITTE (LEM, UMR 9221)
3. N. HOUY (GATE, UMR 5824)
4. B. APOUEY (PJSE, UMR 8445)
5. O. GUILLOT (BETA, UMR 7522)
6. A. FANELLI (LAMSADE, UMR 7243)
7. G. CASAMATTA (LISA, UMR 6240)

Les candidats effectivement promus recevront un courrier de l'InSHS vers février-mars. Les années précédentes, de 3 à 4 collègues ont été finalement promus par l'InSHS.

### Promotions vers l'échelon HEB des CRHC

La Section 37 a évalué les dossiers de 5 CRHC ayant postulé au grade de HEB. Elle a classé :

1. M.-A. VAROUDAKIS (CERDI, UMR 6587)
2. C. ARUAJO (CERDI, UMR 6587)
3. C. LOCATELLI (GAEL, UMR 5313)
4. G. MONDELLO (GREDEG, UMR 7321)
5. A. RAYBAUT (GREDEG, UMR 7321)

### **Promotions DR2 vers DR1**

La Section 37 a évalué les dossiers de 15 DR2 ayant postulé au grade de DR1. Elle a classé :

1. F. DIETRICH (CES, UMR 8174)
2. P. QUIRION (CIRED, UMR 8568)
3. E MINVIELLE (I3, UMR 9217)
4. E. STANCANELLI (PJSE, UMR 8174)
5. O. CHANEL (AMSE, UMR 7316)
6. G. CHEMLA (DRM, UMR 7088)

Les candidats effectivement promus recevront un courrier de l'InSHS vers février-mars. Les années précédentes, de 4 à 5 collègues ont été finalement promus par l'InSHS.

### **Promotions DR1 vers DRCE**

La Section 37 a évalué les dossiers de 16 DR1 ayant postulé au grade de DRCE. Elle a classé :

1. M. ABDELLAOUI (GREGHEC, UMR 2959)
2. A. VENDITTI (AMSE, UMR 7316)
3. P.-P. COMBES (ScPo, UMR 8259)
4. O. GOSSNER (CREST, UMR 9194)

Les candidats effectivement promus recevront un courrier de l'InSHS vers février-mars. En moyenne, les années précédentes, 1 collègue a été promu.

### **Promotions DRCE1 vers DRCE2**

La Section 37 a évalué les dossiers de 2 DRCE1 ayant postulé au grade de DRCE2. Elle a classé :

1. D. FOUGERE (CRIS, UMR 7049)
2. A. CLARK (PJSE, UMR 8545)

Les candidats effectivement promus recevront un courrier de l'InSHS vers février-mars. Les années précédentes, la section n'a pas toujours obtenu une promotion au grade de DRCE2.

## **2. Titularisations**

La Section 37 a émis un avis favorable à la titularisation dans le grade de CRCN de :

- L. BERGER (LEM, UMR 9221)
- S. FLECHE (CES, UMR 8174)
- J. GOUPILLE-LEBRET (GATE, UMR 5824)
- M. MERCIER (LEDA, UMR 8007)

## **3. Confirmations d'affectation des lauréats CR et DR**

La Section 37 a émis un avis favorable quant à l'affectation des 3 lauréats CR du concours 2022 :

- A. FABRE (CIRED, UMR 8568) Directeur : V. MERLIN
- F. LANDAUD (THEMA, UMR 8184) Directeur: J. GRENET
- C. MALGOUYRES (CREST, UMR 9194) Directeur : P.-P. COMBES

La Section 37 a émis un avis favorable quant à l'affectation des 5 lauréats DR du concours 2022 :

- R. AREZKI (CERDI, UMR 6587)
- N. BERMAN (AMSE, UMR 7316)
- G. FABBRI (GAEL, UMR 5313)
- C. MILCENT (PJSE UMR 8545)
- B. PARGUEL (DRM, UMR 7088)